

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

PROCÈS-VERBAL des délibérations de la séance régulière du Conseil de Ville de Lac-Saint-Joseph, tenue en date du 20 juillet 2015 à 19h30, à l'Auberge Duchesnay, 140 Montée de l'Auberge, Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Monsieur Michel Croteau, Maire
Madame Sylviane Cloutier, conseillère
Monsieur Clément Gignac, conseiller
Madame Diane Guérard, conseillère
Monsieur Claude Lessard, conseiller
Monsieur Claude Tessier, conseiller
Monsieur Jacques Tessier, conseiller

ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Madame Vivian Viviers, directrice générale
Monsieur Denis Bourgault, inspecteur municipal
Madame Roxane Ouellet, inspectrice municipale

Les membres du conseil présents forment le quorum.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Acceptation de l'ordre du jour;
3. Acceptation du procès-verbal de la séance du 15 juin 2015;
4. Acceptation des listes et rapports mensuels ;
5. Certificats de crédits disponibles ;
6. Rapport de l'inspecteur municipal;
7. Rapport de la directrice générale;
8. Présentation des états financiers;
9. Club Nautique St-Louis;
10. Chalet municipal;
11. Suivi du Comité consultatif de l'Environnement;
12. Autres sujets:
 - a)
13. Période de questions
14. Levée de la séance.

1.- Ouverture de la séance

Les membres étant présents, le quorum est constaté et le Maire Michel Croteau souhaite la bienvenue à tous et déclare la séance ouverte à 19h30.

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

2.- Adoption de l'ordre du jour (Résolution 047-2015)

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Claude Tessier
ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que préparé par la secrétaire-trésorière.

ADOPTÉ

3.- Adoption du procès-verbal de la séance du 15 juin 2015 (Résolution 048-2015)

Après lecture du procès-verbal de la séance du 15 juin 2015,
IL EST PROPOSÉ par la conseillère Diane Guérard
ET RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance du Conseil municipal tenue le 15 juin 2015, après avoir apporté la modification suivante au point 10 qui se lira comme suit:

"10.- Suivi du Comité Consultatif de l'Environnement

M. Claude Lessard mentionne avoir reçu une demande de M. Paul Isabelle, représentant de la Coalition pour la navigation durable afin de participer financièrement à un projet d'étude en collaboration avec les chercheurs de l'Université Laval. L'objectif poursuivi consiste à démontrer scientifiquement la capacité des lacs à recevoir des embarcations motorisées de différentes performances.

Il ajoute que M. Claude Phaneuf commencera ses visites de conformité sur les terrains le 5 juillet prochain."

ADOPTÉ

4.- Adoption des listes et rapports mensuels (Résolution 049-2015)

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Clément Gignac
ET RÉSOLU d'adopter les listes et rapports sommaires ci-dessous mentionnés :

- Liste des comptes payés pour le mois de juin 2015;
- Conciliation bancaire au 30 juin 2015;
- Rapport budgétaire pour le mois de juin 2015.

ADOPTÉ

5.- Certificats de crédits disponibles (Résolution 050-2015)

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Sylviane Cloutier
ET RÉSOLU d'accepter les certificats de crédits disponibles tel que préparés par la secrétaire-trésorière et de l'autoriser à faire les versements aux fournisseurs.

ADOPTÉ

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

6.- Rapport de l'inspecteur (Résolution 051-2015)

M. Denis Bourgault dépose le rapport du mois de juin 2015. Il mentionne qu'il y a eu des corrections de pavage sur le chemin Thomas-Maher et qu'il faut prévoir une dépense d'environ 25 000 \$ à 30 000 \$.

De son côté, Mme Roxane Ouellet mentionne qu'il reste encore 100 propriétaires qui n'ont pas fait de demande de permis pour la revégétalisation. Une lettre personnelle a été transmise à tous les propriétaires qui n'avaient pas demandé de permis.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Claude Lessard
ET RÉSOLU de prendre acte du rapport de l'inspecteur municipal pour le mois de juin 2015.
ADOPTÉ

7.- Rapport de la directrice générale

Mme Viviers mentionne que la Ville De Shannon doit signer une entente avec Ville de Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier concernant le service de protection incendie.

ATTENDU QUE le projet d'addenda à l'entente intermunicipale pour la protection incendie convenue entre les villes de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, Fossambault-sur-le-Lac et Lac-Saint-Joseph, de façon à intégrer à l'entente une partie du territoire de Shannon doit être signé par le Maire Pierre Dolbec et le directeur général et greffier Marcel Grenier;

ATTENDU QUE cet addenda ne pourra être signé sans l'autorisation des quatre (4) villes concernées;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Claude Tessier
ET RÉSOLU d'autoriser la signature de cet addenda par MM. Pierre Dolbec et Marcel Grenier.

8. Présentation des états financiers (052-2015)

Suite à la présentation faite par M. Michel Fontaine aux membres du Conseil, M. Clément Gignac explique brièvement les états financiers déposés par la firme comptable de même que le surplus de 20 236 \$. Il mentionne qu'il aurait apprécié avoir une présentation plus précise des résultats déposés.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Clément Gignac
ET RÉSOLU à l'unanimité d'adopter les états financiers pour l'année 2014 tels que présentés par la firme Beudet Fontaine.

ADOPTÉ

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

9.- Club Nautique St-Louis (053-2015)

Mme Diane Guérard remet aux membres la soumission reçue pour l'aménagement paysager au Club Nautique, soumission au montant de 19 054,81 \$ plus taxes. Il est convenu de laisser le dossier en suspens pour le moment.

Le coordonnateur du Club Nautique, M. Olivier Dorion-Racine présente un résumé des résultats du Club Nautique St-Louis jusqu'à ce jour. Il y a eu jusqu'à maintenant 63 inscriptions:

- 13 pour les 5-6 ans;
- 18 pour les 7-10 ans;
- 17 pour les 11-12 ans;
- 15 pour les 13 ans et plus.
- 20 inscriptions pour la semaine intensive de wake.

Les jeunes se répartissent ainsi:

- 31 jeunes de Lac-Saint-Joseph;
- 11 jeunes de Fossambault-sur-le-Lac;
- 14 jeunes de Québec;
- 4 jeunes de Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier;
- 3 de l'extérieur.

Moniteurs:

Il y a eu beaucoup de demandes d'emploi. Nos moniteurs sont supers au niveau de l'autonomie et de l'évaluation. Ils sont évalués 2 fois par semaine. On a dû mettre un moniteur à pied à cause de l'absentéisme. Il a une équipe bien soudée et très sécuritaire. Le budget est tenu régulièrement à jour à chaque semaine.

M. Clément Gignac fait une motion de félicitations pour la qualité de la présentation de Olivier Dorion-Racine et toute son équipe. Bravo!

Mme Diane Guérard ajoute que sa demande beaucoup de rigueur et on est en train de tout écrire pour le futur afin de bien aiguiller les nouveaux moniteurs et les aider.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Claude Lessard
ET RÉSOLU à l'unanimité de prendre acte du rapport présenté et de transmettre une copie de la motion de félicitations à M. Olivier Dorion-Racine et son équipe.

ADOPTÉ

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

10.- Chalet municipal

Mme Diane Guérard mentionne qu'on a demandé une étude sur la qualité de l'air dans le chalet municipal et il s'avère qu'il représente certains problèmes. En attendant, il est convenu que le coordonnateur ne pourra plus coucher au chalet municipal puisqu'il présente des problèmes de respiration et qu'un dédommagement lui sera versé pour son transport à Québec à tous les jours s'il y a lieu. Monsieur le Maire Michel Croteau ajoute que nous continuons à chercher des pistes de solution et que des recommandations sont attendues du Comité des infrastructures.

11.- Suivi du Comité consultatif de l'Environnement

M. Claude Lessard fait un compte rendu de la rencontre du CCE concernant la revégétalisation et les épisodes de cyanobactéries. Il mentionne que le CCE désire faire des recommandations au Conseil municipal soit de suivre les 5 recommandations faites dans le rapport de la CBJC de 2014.

1. Étendre la période de suivi du lac Saint-Joseph entre les mois de mai et octobre afin de réaliser un suivi lors du brassage des eaux au printemps et à l'automne;
2. Augmenter le nombre d'échantillonnages à 6 afin de pouvoir calculer des valeurs moyennes plus représentatives et évaluer plus précisément l'état trophique du lac;
3. Ajouter le dosage de l'azote dans les indicateurs de qualité de l'eau afin de permettre le calcul du ratio Azote/Phosphore. L'azote est en effet un facteur limitant qui peut, dans certains cas, expliquer la forte concentration de cyanobactéries;
4. Pour chaque station, prélever des échantillons d'eau dans les trois couches d'eau lorsque le lac est stratifié afin d'y doser les éléments nutritifs;
5. Réaliser des profils de température et d'oxygène sur la totalité de la colonne d'eau dans le bassin nord afin d'obtenir les données de la couche profonde.

M. Lessard mentionne de plus que Mme Jocelyne Boivin a été élue comme membre de la CBJC et que lui-même a été réélu. Une lettre de félicitations leur sera transmise.

12.- Autres sujets

Aucun point nouveau n'est ajouté.

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

14.- Période de questions

Un citoyen se questionne sur l'obligation de revégétaliser les rives. Il rencontrera les inspecteurs dans les prochains jours.

15.- Levée de la séance (Résolution 54-2015)

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Sylviane Cloutier
ET RÉSOLU à l'unanimité de lever la séance à 20h30.

ADOPTÉ

Vivian Viviers
Secrétaire-trésorière

Michel Croteau
Maire